

Fiche pratique : Mise en place d'une ludothèque en CDI

1. Pourquoi une ludothèque en CDI ?

- Favorise l'apprentissage actif par le jeu.
 - Dynamise le CDI et attire les élèves.
 - Développe des compétences transversales (collaboration, logique, expression orale, pensée critique).
 - Valorise la lecture et la recherche documentaire via des jeux éducatifs.
-

2. Étapes de mise en place

2.1. Définir les objectifs et le public cible

- Quels niveaux scolaires seront concernés ?
- Quels apprentissages souhaitez-vous favoriser ?
- Quelle sera la place de la ludothèque dans la pédagogie du CDI ?

2.2. Sélectionner et acquérir les jeux

- **Critères de sélection** : âge des élèves, objectifs pédagogiques, durée des parties, matériel requis.
- **Sources d'acquisition** : budget établissement, subventions, partenariats (Réseau Canopé, associations locales).
- **Types de jeux recommandés** : jeux de stratégie, jeux coopératifs, escape games, jeux de lecture.

2.3. Aménagement et organisation de l'espace

- Définir un espace dédié au sein du CDI.
- Prévoir des rangements adaptés (étagères, bacs de classement).
- Étiqueter les jeux et créer un catalogue de prêt.

2.4. Gestion et fonctionnement

- Établir un règlement d'utilisation (temps de jeu, nombre de joueurs, respect du matériel).
- Mettre en place un système de prêt et de réservation.
- Sensibiliser les élèves et les enseignants à l'utilisation des jeux.

3. Problématiques et solutions

Problématique	Solutions
Bruit et gestion sonore	Privilégier un espace séparé ou proposer des créneaux spécifiques
Manque d'espace	Utiliser des jeux peu encombrants, organiser un système de rotation des jeux
Gestion des réservations	Mettre en place un cahier ou une plateforme numérique de réservation
Temps disponible des élèves	Intégrer la ludothèque dans des activités pédagogiques
Pérennisation du matériel	Sensibiliser les élèves à l'entretien, mettre en place un suivi des emprunts

4. Valorisation et pérennisation

- Communiquer sur la ludothèque via les réseaux sociaux, affichages et réunions pédagogiques.
 - Organiser des événements ludiques (tournois, escape games, ateliers découverte).
 - Former les enseignants à l'utilisation pédagogique des jeux.
 - Rechercher des financements pour étoffer le fonds de jeux.
-

5. Ressources utiles

- Réseau Canopé : formations et accompagnement.
 - Sites spécialisés en jeux éducatifs.
 - Partenariats avec des associations de jeux et des médiathèques.
-

Cette fiche propose un cadre méthodologique adaptable aux spécificités de chaque CDI.